

# Agreste Bourgogne

## primeur

# Franche-Comté

hors-série - septembre 2015



## Bourgogne Franche-Comté, un vaste territoire agricole et forestier

### Edito

Au 1er janvier 2016, Bourgogne et Franche-Comté seront réunies pour former une nouvelle région. Ce nouveau territoire, vaste et peu peuplé, pourra ainsi regrouper ses forces vives pour mettre en avant ses atouts et atteindre une dimension européenne. La région disposera en particulier de grands espaces agricoles et forestiers et de productions de qualité reconnues au niveau international et local. Il s'agit donc pour l'État et l'ensemble des partenaires du monde agricole et forestier d'un enjeu important. Bien connaître cette nouvelle région, plus diversifiée dans ses reliefs et ses productions, est une étape essentielle afin de définir, accompagner et évaluer les politiques publiques. La statistique agricole publique assurée par les DRAAF s'adapte à ce nouveau périmètre et mettra à disposition des documents de référence, dont cette publication est le premier exemple.

Jean-Luc  
Linard

Directeur régional de  
l'alimentation, de  
l'agriculture et de la  
forêt de  
Franche-Comté

Vincent  
Favrichon

Directeur régional de  
l'alimentation, de  
l'agriculture et de la  
forêt de  
Bourgogne

**Bourgogne et Franche-Comté réunies constituent un vaste territoire, à la fois rural et industriel, partagé entre ses moyennes montagnes, ses plateaux et ses plaines, avec une démographie dynamique à l'est et en déclin à l'ouest. L'agriculture et l'élevage se caractérisent d'une part par des productions de masse, valorisées à l'export, comme les céréales ou les broutards charolais, d'autre part par des filières d'excellence : vins et fromages d'appellation.**

**L'agroalimentaire se positionne sur ces deux filières emblématiques ainsi que sur la viande.**

**La forêt occupe plus du tiers du territoire. Réputée pour ses chênes de qualité, elle est surtout valorisée grâce à ses résineux.**

**Les filières agricole, forestière et agroalimentaire structurent la nouvelle région avec une bonne répartition des emplois sur le territoire.**

La nouvelle région issue de la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté se situe au cinquième rang des futures régions pour sa surface, avec 47 800 km<sup>2</sup>. Ce vaste territoire se caractérise cependant par une densité de population faible (59 hab./km<sup>2</sup>), répartie de façon hétérogène, supérieure à l'est et particulièrement faible à l'ouest de l'axe Mâcon Dijon.

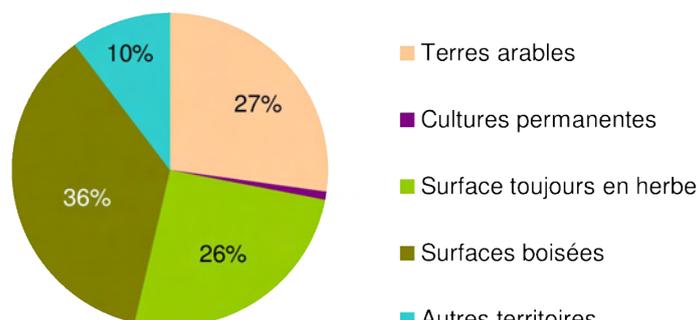
### Un territoire rural, industriel et agricole

Territoire frontalier, la région bénéficie de la proximité de bassins

d'emploi importants : Suisse, mais aussi Île-de-France pour le nord de l'Yonne et région lyonnaise pour le Mâconnais. Cette région industrielle présente le plus fort taux national d'emploi dans ce secteur.

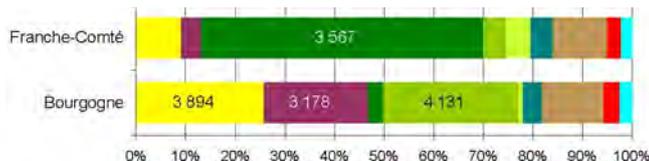
Le territoire, regroupant huit départements, présente un maillage dense de 3 830 communes, dont seulement 25 ont plus de 10 000 habitants. Cette région rurale est dominée par l'agriculture qui occupe plus de la moitié de l'espace. La forêt couvre 36 % des surfaces, les 10 % résiduels étant dédiés à l'urbanisation, aux infrastructures, mais aussi aux lacs et

### L'agriculture occupe plus de la moitié de la région

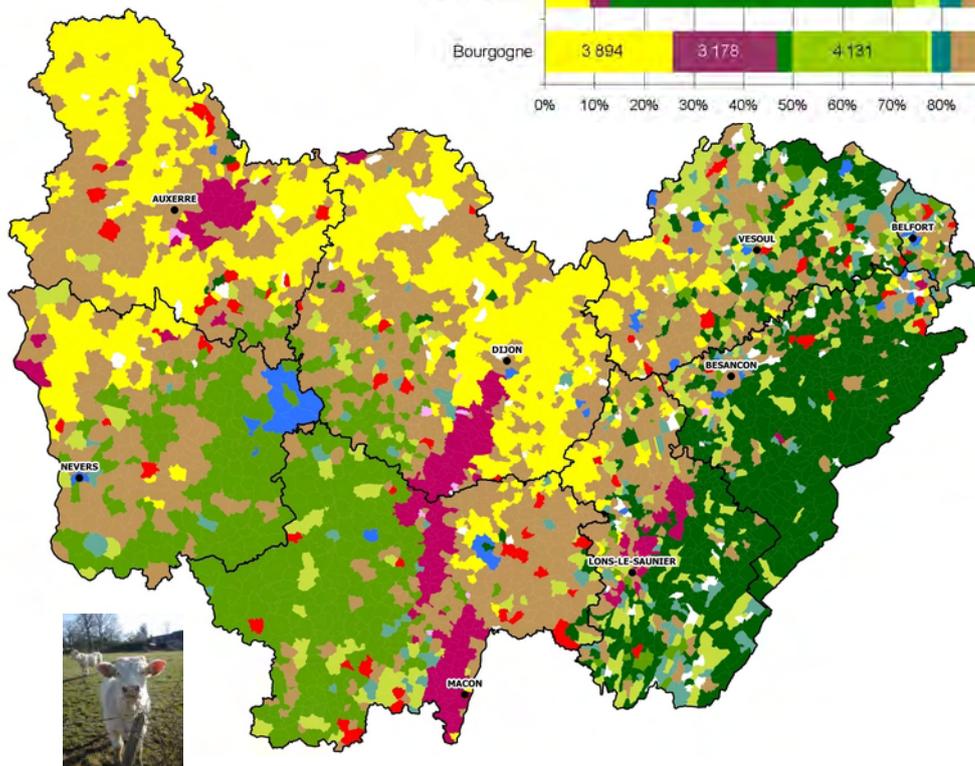


## Quatre orientations dominantes qui caractérisent leur territoire

©IGN - BdCarto®



Champ des moyennes et grandes exploitations  
 Note de lecture : 3 567 exploitations franc-comtoises sont spécialisées en bovins lait



### Orientations technico-économiques

- grandes cultures
- maraîchage - horticulture (yc sapins de Noël)
- vignes
- fruits et autres cultures permanentes
- bovins lait
- bovins viande
- bovins mixtes
- autres herbivores
- granivores
- polyculture et polyélevage
- autres
- commune sans exploitation

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

aux espaces rocheux.

Bourgogne et Franche-Comté réunies arrivent en 2012 au deuxième rang des nouvelles régions pour la part du secteur agro-sylvicole dans la valeur ajoutée régionale derrière Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Parallèlement, c'est la quatrième région pour la part de ce secteur dans l'emploi total, à 4 %.

Les produits de l'agriculture, la sylviculture et l'agroalimentaire pèsent 3 milliards d'euros à l'export.

### De grandes exploitations sur des territoires spécialisés

En 2010, ce sont 30 000 exploitations agricoles qui valorisent l'espace, sur des structures importantes (81 ha en moyenne, 111 ha pour les moyennes et grandes unités). Quatre orientations économiques concentrent les trois quarts des exploitations moyennes et grandes : plus de 4 400 exploitations sont spécialisées en grandes cultures, autant en élevage bovin pour la viande, 4 000 en production laitière bovine, 3 400 en viticulture. Les territoires sont relativement

spécialisés : la production laitière de qualité domine largement dans le Doubs et le Jura, avec un troupeau de montbéliardes, alors qu'une production de lait « standard » se maintient plus à l'ouest, dans des exploitations moins spécialisées. L'élevage allaitant, dominé par la race charolaise, très présent au sud-ouest de la région, produit de jeunes bovins maigres engraisés en Italie, Espagne, voire Maghreb ou régions françaises. Globalement, l'ensemble de ces élevages valorisent les prairies permanentes qui couvrent un quart du territoire régional. Les grandes cultures, en particulier les céréales à paille (blé, orges) et les oléoprotéagineux (colza) occupent les plateaux au potentiel limité et les vallées et plaines aux terres plus profondes. Les vignes, quoiqu'emblématiques, couvrent moins de 1 % de la région. Très localisées, elles prennent toutefois une large part dans l'économie agricole régionale. D'autres productions sont présentes : l'élevage ovin côtoie les bovins, les porcins sont présents dans le

Doubs, la Saône-et-Loire et l'Yonne, l'élevage de volailles se maintient dans ces deux derniers départements, la filière caprine s'appuie sur des appellations fromagères. Des filières végétales un peu plus diversifiées mais fragiles caractérisent la Côte-d'Or (cassis, oignon de couleur, moutarde) ou l'Yonne (betterave sucrière, chanvre - présent aussi en Haute-Saône, concombre, lentille). Le maraîchage, l'horticulture (hormis la production de sapin de Noël morvandelle), l'arboriculture sont les parents pauvres de l'agriculture régionale.

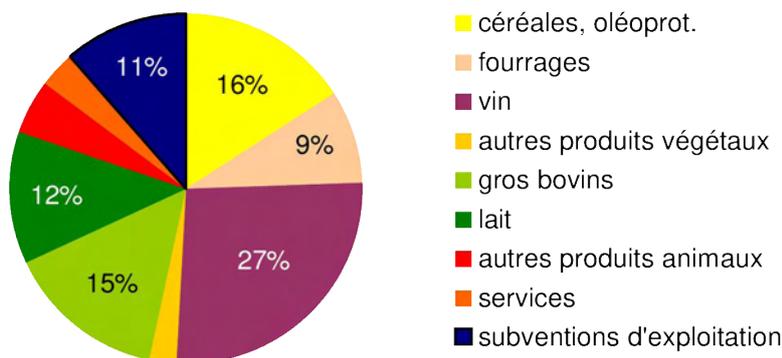
Des filières d'excellence symbolisent ce territoire : la commercialisation de vins d'appellation dans 3 300 domaines, et la filière des fromages de qualité, Comté en particulier, dans le Doubs et le Jura. L'agriculture biologique se pratique sur plus de 82 000 ha, soit 3,2 % de la SAU (3,9 % en France).

### Définitions

Le potentiel de production est supérieur à 25 000 € pour une exploitation moyenne, à 100 000 € pour une grande exploitation.

## Impact économique important des productions végétales

contribution des différents postes aux 5,8 milliards € du compte de l'agriculture



Source : Agreste - compte de l'agriculture 2014

La branche agriculture, subventions comprises, pèse 5,8 milliards d'euros en 2014. C'est le dixième score des nouvelles régions. Les productions végétales comptent pour plus de la moitié avec une place remarquable du secteur des vins (plus d'un quart) ; les productions animales représentent un peu moins du tiers, les aides aux exploitations non liées à la production (droits à paiement unique, indemnités compensatrices au handicap naturel....) dépassent 10 % du compte. Hormis les filières d'excellence, vin et lait de qualité, la région se situe surtout sur des marchés internationaux, soumis

à forte concurrence. La valeur ajoutée liée à la transformation des matières premières (céréales, jeunes bovins ...) échappe ainsi en bonne partie au territoire.

La production agricole est essentiellement réalisée par de la main-d'œuvre familiale, surtout des exploitants, de plus en plus professionnels et formés. Le salariat permanent (11 500 actifs) progresse, notamment grâce à la viticulture et au lait.

### Une activité agroalimentaire diversifiée

De la très petite entreprise rurale au groupe international, la transforma-

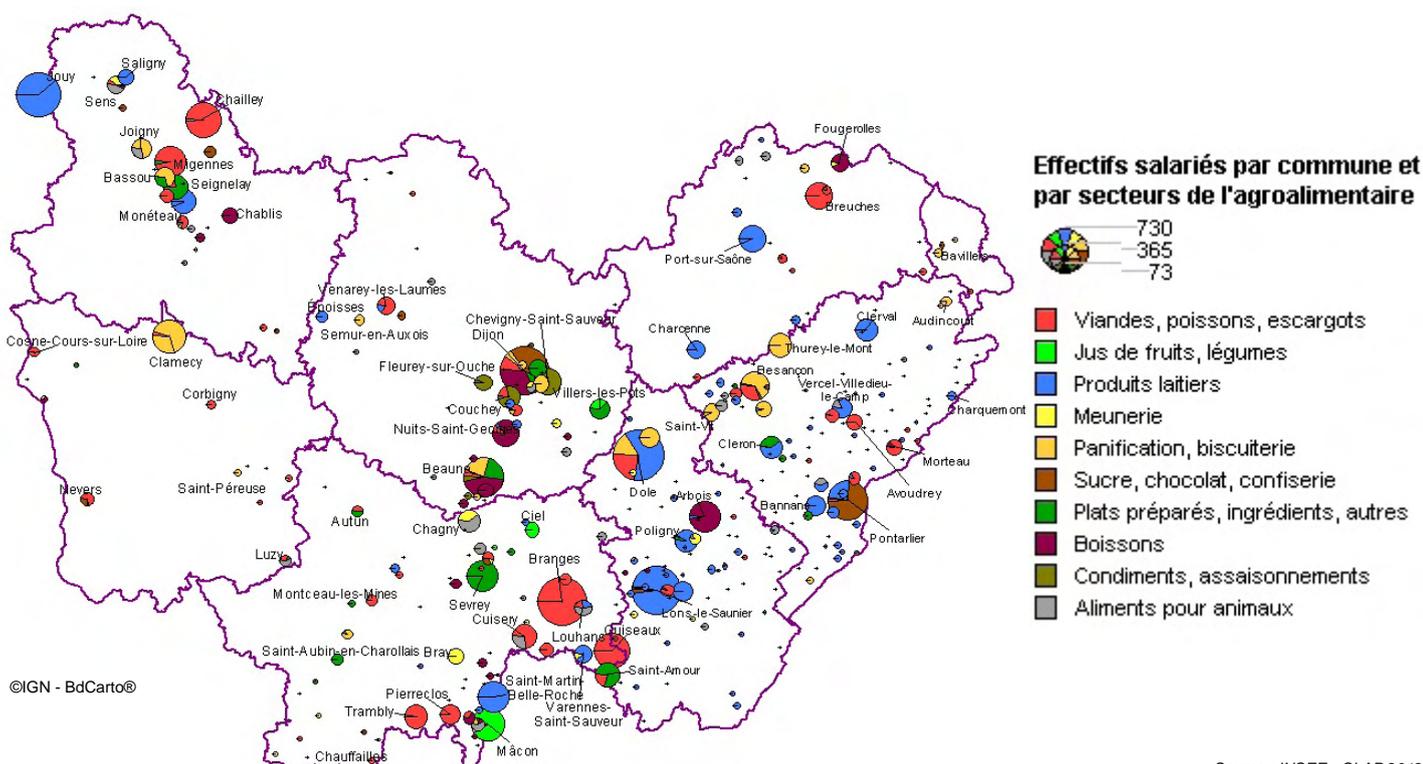
tion agroalimentaire repose sur un tissu de plus de 1 000 établissements, dont plus d'un tiers n'ont pas de salarié. Elle est dominée par le secteur des produits laitiers, qui devance celui de la viande. Tous les secteurs d'activité sont cependant représentés dans la région. Comptant 18 000 salariés, la Bourgogne Franche-Comté se place au dixième rang national ; c'est 10 % des effectifs de l'industrie régionale.

Avec 9 900 salariés, l'activité de commerce de gros agroalimentaire, dont relèvent de nombreux négociants-éleveurs bourguignons, s'appuie sur 1 800 établissements dont plus de la moitié sont employeurs. Cette activité est dominée par le secteur des boissons en Bourgogne et celui des fromages en Franche-Comté.

En Bourgogne, les établissements agroalimentaires sont bien positionnés sur les axes de communication. En Franche-Comté, ils sont plus disséminés sur le territoire, notamment en montagne, au plus près de la production et relèvent souvent du statut coopératif.

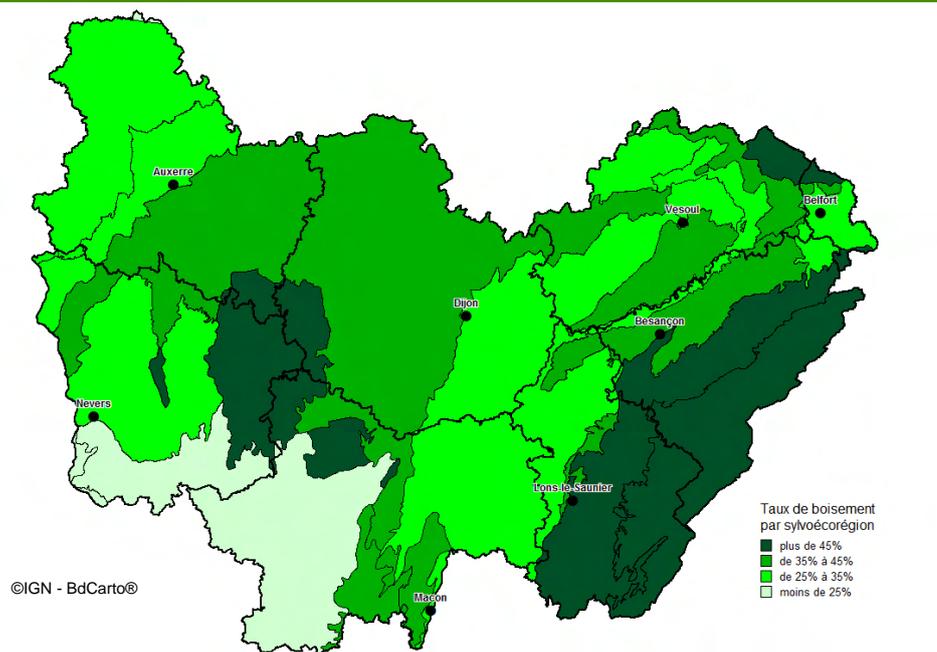
La région est en outre le siège d'un pôle de compétitivité, Vitagora,

## Une industrie agroalimentaire plutôt localisée à l'est



Source : INSEE - CLAP 2012

## Une forêt bien présente sur les reliefs



Source : Agreste - IGN - Inventaire forestier national

chargé de l'innovation, de la recherche et du développement sur la thématique « goût-nutrition-santé ».

### La forêt, une ressource importante inégalement valorisée

La forêt régionale occupe 1,75 million d'hectares soit 36 % du territoire. La Bourgogne Franche-Comté est ainsi la cinquième région pour sa

surface boisée et la troisième pour son taux de boisement. Celui-ci est hétérogène : la forêt s'impose dans les massifs résineux du Jura et des Vosges et dans le Morvan, où des douglas ont été implantés à la fin du XXème siècle. La partie franc-comtoise affiche un taux moyen de boisement de 46 %. Sur l'ensemble du territoire, les feuillus dominent, en

particulier le chêne dont la qualité est reconnue et le hêtre. La forêt feuillue de plaine du nord-est de la Côte-d'Or partage avec la Haute-Marne un projet de parc national.

La forêt franc-comtoise est majoritairement publique, à l'inverse de la partie bourguignonne. La forêt privée, morcelée, ainsi que certains massifs forestiers à l'accès difficile, souffrent de sous exploitation.

Avec 4,5 millions de m<sup>3</sup>, la récolte régionale de bois (hors bois de chauffage autoconsommé) place la région en quatrième position en France métropolitaine. Cette récolte est dominée par les résineux (douglas en Bourgogne, épicéa en Franche-Comté) et est majoritairement constituée de bois d'œuvre. L'arrivée à maturité des douglas bourguignons impacte ce résultat. La récolte de bois énergie progresse d'année en année.

L'activité de sciage hisse également la région au quatrième rang, avec 15 % du volume national. Là aussi, le résineux domine. Grandes ou très petites entreprises se côtoient en milieu rural.

L'ensemble de la filière bois affiche plus de 24 000 emplois, répartis dans 5 000 établissements.

### Pour en savoir plus

Atlas agricole et rural de Bourgogne Franche-Comté : à paraître

Mémento de la statistique agricole de Bourgogne Franche-Comté, édition 2015 : à paraître

Insee Flash Bourgogne - numéros 13, 22, 23

Insee Flash Franche-Comté - numéros 4, 10, 11

## Agreste : la statistique agricole

Directeur Régional : Vincent Favrichon

**Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne**

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

4 bis rue Hoche - BP 87865 21078 DIJON Cedex

Tél. : 03 80 39 30 12

mél : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

[www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Jean-Luc Linard

**Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Franche-Comté**

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

191 rue de Belfort 25043 Besançon cedex

Tél. : 03 81 47 75 50

mél : srise.draaf-franche-comte@agriculture.gouv.fr

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

[www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr)



### Agreste Bourgogne Franche-Comté

hors série - septembre 2015

Rédaction : Dominique Degueurce

Composition, impression : DRAAF - SRISE

Crédits photos : SRISE

ISSN : en cours, dépôt légal : à parution

Prix : 3,00 €

© AGRESTE 2015